

COMITE DIRECTEUR Réunion du Samedi 09 Décembre 2017

Ouverture de la séance à 9h15

Présents : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, MM. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, DEVAUX Alain, Trésorier Général, Mmes DELARUE Nicole, DELIMAUGES Danielle, LEROY Delphine, MM. BRIENS Bernard, COURIEUT Marcel, DARCHE Pascal, DUFLOT Alain, HENRY Jean-Pierre, HUCHE Michel, LACOTTE Emmanuel, LE NAHEDIC Claude, LOUVEL Thierry, MAHIER Jean-Michel.

Excusés : MM. BRIARD Jean Robert, DAVID Michel, GUIBERT Jérôme, HUET Sylvain, LEGER Yvon, SCHROTZENBERGER Olivier, YON Jean Philippe.

Assistaient à la réunion : MM. LOUVET David, CTR, COLARD Sébastien, Secrétaire Comptable.

Le Président, Jean Claude Leclerc, ouvre cette réunion de travail en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

I) INFORMATIONS NATIONALES

Le président fait part aux membres du Comité Directeur de sa présence au Conseil National des Présidents de Régions (CNPR) quelques jours auparavant, ou certaines décisions ont été prises :

A. Fraude technologique :

Il a été demandé par ce conseil la mise en place :

D'un référent Arbitre Fédéral UCI accompagné d'un mécanicien par région, aptes à effectuer des contrôles inopinés à partir du 1er janvier 2018. Les contrôles auront lieu sur toutes les catégories et toutes les disciplines du cyclisme. Les mesures disciplinaires en cas d'infractions seront prises par le ministère des sports.

B. Situation financière de la FFC :

Le Président nous fait part d'un constat :

D'une baisse de la subvention territoriale de - 7 %,

D'une perte de 1 500 licenciés,

D'une absence de fond propre associatif,

D'une trésorerie négative.

Il y a un besoin de la FFC de faire une recapitalisation sur 3 ans (de 900 000 €).

- Augmentation du timbre d'engagement sur les catégories Pass' cyclismes à 8 € (6 € pour le club organisateur, 2 € pour le Comité Régional).
- Restriction sur le personnel fédéral.
- Négociations à la baisse sur les primes d'assurances.

C. Convention FFC / ASO :

Une convention d'objectifs avec les régions sera signée à l'Assemblée Générale de la FFC au mois de Février prochain à Nantes.

Un partenariat entre la FFC et ASO a été signé dernièrement portant sur 3 priorités :

- Accès au cyclisme de haut niveau,
- Féminisation du cyclisme,
- Accompagnement des Espoirs.

D. 3 sièges à pourvoir a la FFC :

Il nous est fait part de sièges à pourvoir dans les Commissions Fédérales (Loisirs, Médecin, Collège général).

E. Divers :

Au cours de cette réunion fédérale, un point sur l'arbitrage a été effectué (disparate selon les régions).

La carte à la journée reverra le jour pour la saison 2018.

II) – ADOPTION DU P.V DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 30 NOVEMBRE 2017

Après n'avoir précisé d'aucune augmentation pour 2018 comme il l'avait annoncé lors des Assemblées Départementales, le Président fait adopter le Procès Verbal de la Commission des Finances. Après la prise de parole du trésorier Alain Devaux pour détailler le compte d'exploitation dégageant un léger excédant, et aux réponses apportées par celui-ci, suite à la demande de compléments d'informations portées par Michel Huché, Président Départemental de l'Eure. Il s'en est suivi la présentation du budget prévisionnel 2018, sur les bases de 2017 pour les postes principaux.

Etaient présents : MM. LECLERC Jean-Claude, Président Régional, SINEUX Bernard - Secrétaire Général, DEVAUX Alain - Trésorier Général, Mme DELARUE Nicole, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, HUCHE Michel, LE NAHEDIC Claude, LEGER Yvon.

Assistait à la réunion : M. COLARD Sébastien, Comptable.

Début de la réunion à 17H30

- **Statistiques** :

- Licences : 7 207 en 2017, 7 027 en 2016, soit une augmentation de 180 licenciés.
 - En hausse : principalement les cartes vélos Homme, les Juniors Homme, les Pass' Loisirs.
 - En baisse : principalement les 3^{ème} Catégorie, les Dep Open, les Pass' Cyclo,
 - La Normandie est le seul Comité Régional Métropolitain à connaître une hausse du nombre de licencié au niveau national.
- Courses : 731 en 2017 contre 703 en 2016, soit une augmentation de 28 courses.
 - En hausse : les Minimés (+20), les Ecoles de Cyclisme (+10), le BMX (+3), les Dames et Féminines (+8).
 - En baisse : la 1^{ère} catégorie (- 7), les séries Départementales Loisirs (- 9).

- **Bilan et compte d'exploitation :**
- o La lecture des documents présentés par le Trésorier Général fait paraître un résultat excédentaire de + 3 138 €. Ce résultat s'explique principalement par une augmentation du nombre de licencié, par une augmentation du nombre d'abonné par rapport au prévisionnel et à des dépenses maîtrisées et respectées vis-à-vis du budget prévisionnel qui avait été établi.
- o **Normandie Cyclisme**
Le journal a connu une bonne année en termes d'abonné. Les prévisions avaient été faites pour 650 abonnés alors qu'il y a eu un peu plus de 1 100 abonnés. De ce fait, une décision a été prise en cours d'année d'augmenter la pagination prévue initialement.
Le coût de l'abonnement reste pour 2018 à 35 €.
- o **Piste de BMX**
Le comité possède une piste de BMX composée de 32 modules, à la disposition de tous. Elle est sortie 12 fois en 2017 contre 3 en 2016.
- o Le bilan 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Tarifs 2018**
- o Nicole DELARUE souhaite que le prix de la facturation d'une publicité sur le site internet du Comité apparaisse sur le document des tarifs.
- o Jean-Pierre HENRY propose de supprimer les prix sur le Championnat Régional Elite. La Commission des Finances propose de les rendre facultatif.
- o Jean Pierre HENRY demande de revoir le tarif des 15 € de saisie engagement. Cette somme correspond au travail qui est effectué par le personnel du Comité de Normandie en amont et en aval des courses. Il n'est pas prévu pour le moment de changer le prix ou de l'intégrer dans les droits de courses.

- **Budget Prévisionnel 2018**
- o La lecture du budget prévisionnel est faite par le Trésorier Général qui explique les principaux changements. Le Comité de Normandie a provisionné des subventions en vue d'une éventuelle baisse (Région et CNDS) pour - 9 080 €, un nombre d'abonné au journal à hauteur de 750 abonnés contre 1 100 abonnés en 2017, une baisse des charges d'assurances fédérales pour - 5 000 €, une stabilité dans les dépenses pour le secteur sportif du Comité.
- o Le budget est approuvé à la majorité :
9 votants : 7 voix pour,
2 abstentions,
0 voix contre.

- **Questions Diverses**
- o Le Comité de Normandie va mettre en vente une Laguna (240 000 km) pour acheter une nouvelle voiture. Cet achat se fera à l'aide d'un crédit au taux de 1.75 % sur 5 ans. Cette mesure est adoptée à l'unanimité par la Commission des Finances.
- o Michel HUCHE propose d'établir des ristournes pour les Dep Open qui courent avec les 3^{ème} Catégorie. La réponse est négative car c'est interdit par la FFC.

- La Commission souhaiterait appliquer des Prix facultatifs pour l'organisation d'une course de 3^{ème} Catégorie, afin de relancer cette catégorie. Cela soulagerait les organisateurs. **Cette mesure sera proposée et votée au Comité Directeur.**
- Claude LE NAHEDIC demande si un Président Départemental peut valider un arbitre club. La réponse formulée est oui.
- Jean Pierre HENRY souhaiterait que le Team Léopard Normandie (DN Femme) soit présenté officiellement lors de l'Assemblée Générale du Comité de Normandie. La réponse est oui, mais à partir de 2018.
- Jean Claude LECLERC souhaite valoriser les coureurs ayant obtenu un titre de Champion de France, Champion d'Europe et Champion du Monde. 7 coureurs seraient concernés par ces titres (toute discipline confondue), en leur remettant une coupe lors de l'Assemblée Générale. **Cette mesure sera proposée et votée au Comité Directeur.**

Fin de la réunion à 20 h 15

Le secrétaire
B. SINEUX

P.V. adopté à la majorité (14 voix Pour et 2 Abstentions).

III) – REGLEMENT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Le Secrétaire Général lit les règlements et les cahiers des charges de la Coupe de Normandie Minimes Cadets, ainsi que le Maillot des Jeunes qui ont été réétudiés quelques jours auparavant.

Il est proposé aussi une suppression de prix ou une grille de prix facultative pour l'organisation d'un championnat de Normandie.

Résultat : 7 membres favorables à la suppression, 9 membres favorables à une **grille de prix facultative**. Cette mesure est retenue pour l'année 2018.

Quid du port du maillot de champion de Normandie. Une charte va être mise en place pour que le champion de Normandie conserve le design du maillot et ne puisse pas mettre de sponsor ou publicité dessus. Apparaîtra sur le maillot de champion de Normandie, le logo du fabricant. Des sanctions seront prises si cette charte n'est pas respectée.

IV) – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DES COMMISSIONS

Commission BMX :

Alain Duflot transmet aux membres du Comité un compte rendu des assises du BMX qui se sont tenues en Seine Maritime, se félicitant d'une assistance nombreuse et communique le calendrier 2018.

Réunion de la Commission BMX et des Présidents de club
Samedi 11 novembre 2017

Participaient à la réunion : Alain DUFLOT-Commission BMX, Yvon LEGER-Commission BMX / CO Bolbec Nointot, Liliane LEFEUVRE-Commission BMX, Jean-Pierre LEGER-Commission BMX, Jérémy ROY-Commission BMX / Evreux BMX, Sylvie DUFLOT-Commission / Normandy B.C. Sottevillais, Auguste LEFEUVRE-Commission, Olivier TREHEC-Commission BMX, Sylvain HUET-Caen BMX, Lénaïck MASSEROT-BMX Club de Flers, Jean MASSEROT-BMX Club de Flers, Éric CAP-Normandy B.C. Sottevillais, Christophe STEPHAN-Normandy B.C. Sottevillais, Jean-Pierre CHAUVET-C.C. Yerville et sa Région, Sandrine JACQUES-AS Tréport Cyclisme, Thierry JACQUES-AS Tréport Cyclisme, David MANDEVILLE-AC Montivilliers BMX, Peggy GRENIER-AC Montivilliers BMX, Luc LE NAGARD-Evreux BMX, Mickaël DELDYCKE-AST BMX Race, Yohann BEAUFILS-Verneuil BMX, Xavier DESGROUAS-Bicross Club Virois, Michel OMER-Bicross Club Virois, Thierry HURE-AAC Petit Couronne BMX, Philippe LEBON-Argentan BMX, Isabelle LEBON-Argentan BMX.

Excusés : Pascal PAIN-Section Race BMX, Erwann LAINE-BMX Corbenois Pays d'Alençon, Florian BARNAUD-Querqueville BMX.

Un tour de table est effectué.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux participants, le Club Cyclisme Yerville et sa région représenté par Jean-Pierre CHAUVET et Olivier TREHEC représentant de l'Orne en remplacement de Mathieu LELIEVRE.

Bienvenue à ces nouveaux participants.

Nous en profitons pour demander la présentation du projet de Yerville à Jean-Pierre CHAUVET.

Il s'agit d'un projet de piste à construire, en liaison avec le CRJS et la Commune, pour y développer une section sportive scolaire.

Ce projet pourrait également être complété par la mise en place de parcours VTT.

- Point 1 – Calendrier 2018

Le calendrier national étant très chargé au printemps, il s'avère très difficile d'arrêter des dates. Après discussion, un calendrier est établi – voir document joint.

Des dates de stages pilotes ont également pu être arrêtées :

- Caen : 25 février 2018
- Verneuil sur Avre : 4 février 2018
- Vire : 4 mars 2018
- Yerville / Bolbec : 4 mars 2018

Deux stages d'Arbitre Régional sont envisagés :

- Yerville – encadré par Jean-Pierre : 27 janvier 2018
- Caen – encadré par Liliane : 11 février 2018

Un stage secrétariat pourrait être envisagé.

Il est demandé à tous les clubs de faire un recensement des éventuelles candidatures, pour Arbitre Régional et secrétariat, avant début janvier 2018.

- **Point 2 – attribution des points en cas d'arrêt de compétition**

Comme convenu lors de la précédente réunion, un tableau a été préalablement transmis pour avis, aux membres de la commission et aux Présidents de clubs.

Ce tableau propose un barème en cas d'arrêt de compétition après les manches, ou les ¼ de finales ou les ½ finales.

Le barème, amendé lors de la consultation, est validé par l'ensemble des participants. Ce barème, joint en annexe, a été établi suite à un arrêt de course pour cause d'intempéries. D'un commun accord, il est convenu d'utiliser ce barème quel que soit le motif, justifié, d'arrêt de course (par exemple en cas de panne mécanique interdisant tout redémarrage de grille).

- **Point 3 – règlement 2018**

Lecture est faite du projet de règlement régional joint au dossier remis en séance.

Quelques améliorations sont proposées et sont intégrées au document finalisé joint au présent compte-rendu.

Parmi les principaux points développés en cours de réunion :

- Surclassement en catégorie minime :

Les participants s'accordent pour accepter les pilotes, surclassés en minimes, pour leur donner la possibilité de courir en Cruiser.

Toutefois, aucune dérogation ne sera accordée pour l'utilisation de pédales automatiques. Pour mémoire, il faut être âgé de 13 ans minimum pour utiliser ce type de matériel.

- Attribution des points et récompenses de la Coupe de Normandie :

Certains d'entre nous ont souligné un déséquilibre entre les points et récompenses attribuées aux pilotes compétiteurs par rapport à leur nombre de participation aux manches de la Coupe de Normandie.

Après discussion il est retenu pour la coupe de Normandie 2018 comportant 6 manches :

- 2 manches obligatoires pour être classé et récompensé
- 1 joker
- Attribution de points bonus pour les pilotes ayant couru toutes les manches selon le principe mis en place au niveau national pour le Challenge France soit 10% des points du 1^{er} de la catégorie l'année précédente, arrondi au chiffre supérieur.

- **Point 4 – Questions diverses**

Retour sur l'arbitrage

Après quelques difficultés rencontrées en 2017 du fait des remplacements d'arbitres (ou bénévoles) au cours de la compétition, il est demandé aux Présidents de clubs, une grande vigilance lors des propositions d'arbitres. En effet, pour certains postes (piste, pointeurs ...) les échanges en cours de journée sont acceptables. En revanche, pour les postes clés (départ, vidéo, secrétariat ...) il n'est pas envisageable de changements en cours de journée, ces postes nécessitant un suivi.

Dans tous les cas de figure, il est demandé aux Présidents de clubs, de s'assurer que les personnes proposées aient une bonne connaissance du poste pour lequel ils sont destinés.

Enfin, il n'est pas envisageable qu'un arbitre (ou bénévole) quitte son poste en cours de journée sans avoir au préalable trouvé un remplaçant apte à exercer.

Alain Dufлот -Yvon Léger
Co-Présidents

- V) – DESIGNATION DES DELEGUES AU CONGRES FEDERAL

Suite au tour de table du Président parmi les membres du Comité Directeur, seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui aura lieu à St Martin de Landelles cette année, pour représenter le Comité Régional :

- Bernard BRIENS,
- Danielle DELIMAUGES,
- Alain DEVAUX,
- Alain DUFLOT,
- Claude LE NAHEDIC,
- Bernard SINEUX.

- VI) – QUESTIONS DIVERSES

Concurrence de la Coupe de Normandie :

Alain Devaux émet le souhait que les différentes Coupes de Normandie soient protégées, principalement chez les Féminines, Minimes Cadets et Juniors. Pas d'autres organisations au niveau régional le même jour.

Récompense Assemblée Générale :

Jean Claude Leclerc souhaite récompenser uniquement les titres nationaux, européens et mondiaux au cours de l'Assemblée Générale, malgré la décision d'annulation de la soirée des champions prise en début d'année (majorité favorable). Une discussion s'engage sur le bien fondé de la proposition. Le souhait du Président est entériné par la majorité, provoquant la désapprobation de MM. Michel Huché et Pascal Darche qui souhaitent l'étendre d'avantages (notamment pour le Département de l'Eure, vainqueur de l'Inter Région Cadets). David Louvet leur répond que cette récompense dépend du Comité Départemental plutôt que du Comité Régional.

Calendrier 2018 :

Pascal Darche réagit sur le calendrier 2018, notamment sur le Championnat de France Piste Avenir (Hyères) et Championnat de France Route Avenir (Plougastel) qui auront lieu en Août 2018. Il fait part d'une incohérence car les dates sont très rapprochées et cela pénalisera le Comité Régional. La question devrait être posée au représentant de la FFC lors de l'Assemblée Générale du Comité.

Reversement des pénalités d'absence à l'Assemblée Générale du Comité :

Michel Huché souhaite que les pénalités d'absence à l'Assemblée Générale soient redistribuées pour moitié aux Départements. Alain Devaux lui répond par la négative et qu'il n'est pas prévu pour le moment un reversement vers les Départements.

Maillots de leader pour la Coupe de Normandie Piste :

Pascal Darche souhaite que le leader de la Coupe de Normandie Piste soit récompensé d'un maillot comme il est pratiqué dans les autres Coupes de Normandie. Le Comité va étudier la proposition.

Représentant CROS :

Jean Claude Leclerc fait part du retrait de Jacques Pailleux au poste de représentant du CROS pour le Comité Régional. Il nomme avec l'accord du Comité Directeur Alain Devaux pour lui succéder.

Championnat de France Piste Avenir :

Pascal Darche informe que pour les Championnats de France Piste Avenir, le Comité Régional recherche une villa plutôt que l'hébergement de 2017 qui a été très onéreux dans le budget.

Coupe de Normandie Bernay :

Michel Huché informe le Comité Directeur que le VC Bernay n'est plus en mesure d'accueillir la manche de la Coupe de Normandie qui devait avoir lieu le 22 Avril 2018. Le Comité Directeur demande à Michel Huché de trouver un autre candidat dans son Département.

Grille de Prix 3^{ème} Catégorie :

Une mesure est proposée pour relancer les organisations de courses de 3^{ème} Catégorie : rendre les prix facultatifs. La décision est approuvée à la majorité.

Arbitre Club :

Danielle Delimauges rappelle qu'il est nécessaire pour un club d'avoir un arbitre club, sinon celui-ci va rencontrer un blocage lors de l'affiliation.

Séance levée à 13h15

Le Secrétaire Général
Bernard SINEUX